

Établissement porteur (préciser) :	
Titre du projet:	

**Important : Compléter uniquement les cellules Blanches.**  
**Signaler à votre correspondant AUF toute insertion ou suppression de ligne**

Rubrique	N° action	Calendrier		Bénéficiaire et description sommaire <i>(Ex: Mission réunion synthèse travaux 1ère année et analyse étude comparative)</i>	Mobilité		Dépenses BUDGÉTÉES €				Totaux €				
		Année	Mois		Pays d'origine	Pays d'accueil	Détail du calcul <i>(Ex: 2 jours * 110 Euros + Billet avion 500 Euros)</i>	Part CNRS €	Part AUF €	Part co-financée €	Autre financement €	Total CNRS	Total AUF	Total cofin.	Total Autre fin.
												0 €	0 €	0 €	0 €
<b>1 - Missions de recherche, d'expertise, de réunions</b>  <i>Billets d'avion au meilleur coût. Frais de séjour ne pouvant dépasser le barème en vigueur à la date de notification. Frais de séjour plafonnés à 21 jours.</i>  30 % à 50% de la totalité des crédits attribués	1										0 €	0 €	0 €	0 €	
	1.1	1° année													
	1.2														
	1.3														
	1.4														
	1.5														
	1.6											0 €	0 €	0 €	0 €
	1.7														
	1.8														
	1.9														
	1.10														
	1.11	2° année													
	1.12														
	1.13														
1.14															
1.15															
1.16											0 €	0 €	0 €	0 €	
1.17															
1.18															
1.19															
1.20															
<b>2 – Allocations à la mobilité du doctorant</b>  <i>Billets d'avion au meilleur coût. Allocation ne pouvant dépasser le barème en vigueur à la date de notification (voir barèmes dans « Document de présentation »)</i>	2										0 €	0 €	0 €	0 €	
	2.1	1° année													
	2.2														
	2.3														
	2.4											0 €	0 €	0 €	0 €
	2.5														
	2.6														
	2.7	2° année													
	2.8														
	2.9														
2.10											0 €	0 €	0 €	0 €	
2.11															
2.12															
<b>3 – Soutien documentaire, publications et mise en ligne de contenus</b>	3										0 €	0 €	0 €	0 €	
	3.1	1° année													
	3.2														
	3.3											0 €	0 €	0 €	0 €
	3.4	2° année													
	3.5														
3.6											0 €	0 €	0 €	0 €	
<b>4 – Matériels ou produits scientifiques et d'appui</b>	4										0 €	0 €	0 €	0 €	
	4.1	1° année													
	4.2														
	4.3											0 €	0 €	0 €	0 €
	4.4	2° année													
	4.5														
	4.6											0 €	0 €	0 €	0 €
4.6															
<b>Totaux généraux</b>															

**N.B. :** Total général CNRS ne peut pas dépasser 9000 €  
 Total général AUF ne peut pas dépasser 9000 €